



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa		
Date	Dimanche 23 août 2020	Heure de départ	18 h 30	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 7 : Nuageux (Temp : 24 °C) Courses 8 à 11 : Pluie (Temp. : 24 °C)	Venteux:	7 km/h (Nord-Est)	
État de la piste	Courses 1 à 8 : Rapide (Variante 0 s) Courses 9 à 11 : Bonne (Variante 1 s)			
Nombre de courses	11	Courses de qualification	1 BF	Inscriptions totales 82/92
Total des paris mutuels	284 632 \$			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Weber, Michael	Juge associé Frenette, Ben	Juge associé Pote, Emma (à distance)
---------------------------------------	--------------------------------------	--

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Examen téléphonique avec le conducteur Richard Simard au sujet de sa stimulation dans le dernier droit, alors qu'il conduisait ARIELLE HANOVER lors de la huitième course le 20 août. Après un examen de la vidéo de la course, M. Simard a fourni une explication de ses actions au jury, qui a été partiellement acceptée. M. Simard a reçu un avertissement officiel sur sa licence concernant la règle 22.23.01 (a) de la CAJO (activité imprudente) et 22.23.03 (b) (action du poignet au-delà de ce qui est acceptable) (numéro 1058430); Aucune autre action requise.
- Nous avons informé l'entraîneur de DUTCH SEELSTER, Guy Gagnon, lors de la deuxième course que, comme il a été signalé que le cheval était dans le programme EIPH (Lasix) au moment de l'inscription, le cheval devait recevoir une dose de Lasix aujourd'hui pour être admissible à la course.
- Plusieurs marques ont été observées dans le rapport reçu du vétérinaire de la CAJO concernant un examen post-course du cheval SOS JUSTIFIED le 20 août. Un examen sera programmé avec Guy Gagnon qui a conduit ce cheval lors de la troisième course le 20 août.

Courses :

- Trois divisions du Hard Rock Summer Claiming Series - Étape 1.
- 1. HLDONTGHTTOYURDRMS (Guy Gagnon), numéro 3, a eu un équipement brisé (crevaison) avant le poteau au ½ mille et a fait une sortie. Il n'a pas terminé la course. Rien à signaler.
- 2. Le conducteur du numéro 6 CHEEKY CHERRY, Ryan Desroche, a reçu l'ordre de s'assurer que son fouet reste à l'intérieur des limites du sulky en tout temps. Rien à signaler.
- 3. Départ retardé en raison d'un équipement brisé (support d'entraves) sur le numéro 9 DARCEE N (Tyler Jones). Enquête et objections des conducteurs du numéro 4 OFFICIALLY RUSTY (Claude Larose) qui a terminé 9^e, et du numéro 7 SAULSBROOK LANNY (Guy Gagnon) qui a terminé 4^e concernant la perte d'allure du numéro 9 avant le poteau au ½ mille. En pleine perte d'allure, le numéro 9 a causé des interférences aux n° 4, n° 5 JIM TOM (Robbie Robinson) et n° 7; Le numéro 9 a terminé premier et a été classé 9^e (règle 22.09 de la CAJO). Rien à signaler.

Vidéo : <https://youtu.be/iJ7YIPowhN4>

- 4. Rien à signaler.
- 5. Rien à signaler.
- 6. Rien à signaler.
- 7. Rien à signaler.
- 8. Rien à signaler.
- 9. Enquête et objection des conducteurs (numéro 4 sur le 5) après le départ concernant une éventuelle interférence entre le numéro 7 CHALEURS AD (Guy Gagnon), le numéro 4 MOHEGAN BLUE CHIP (Ryan Desroche) qui a terminé 4^e, et le numéro 5 KAHLUA MORNING (Pascal Berube) qui terminé 2^e; après le départ, le n° 7 est allé à l'avant et n'a causé aucune interférence dans le processus; le numéro 5 soudainement allé vers l'intérieur et a causé une interférence au numéro 4 qui a ensuite fait un bris d'allure; le numéro 5 a terminé deuxième et a été classée quatrième (règle 22.09 de la CAJO). Aucune sanction pour M. Berube en raison du comportement du n° 5 et des conditions de piste à ce moment-là. Rien à signaler.

Vidéo : <https://youtu.be/StysvoVR-bk>

- 10. Le conducteur du numéro 3 MISTER GODRO, Emil Toth, assistera à un examen concernant la règle 22.19 de l'AGCO (n'a pas gardé les deux pieds dans les étriers). Rien à signaler.
- 11. Rien à signaler.

Réclamations :

- Course 2 - Le numéro 5 CARWINS SMORE (1 réclamation) pour 8750 \$ par Stewart McQueen (entraîneur Mandy Archer).
- Course 3 – Le numéro 9, « DARCEE N », (1 réclamation), pour 10 000 \$, par Écuries Guy Gagnon, Gestion Louis Latulippe et Gestion Bruno Blouin, (entraîneur G. Gagnon).
- Course 4 - Le numéro 3 THINK AGAIN (1 réclamation) pour 7000 \$ par Mark Goddard (entraîneur M. Goddard).
- Course 10 - Le numéro 4 LUKE AND DUKE (1 réclamation) pour 12 000 \$ par Ecuries Guy Gagnon et Jean Laroche (entraîneur G. Gagnon).

- 10 – Le numéro 5, « CASIMIR OVERDRIVE », (1 réclamation), pour 12 000 \$, par 9096-9205 Québec et Pierre Mineault (entraîneur Stephane Pouliot).